

GARANTIES	DETAILS	VALEURS
Incendie	Bâtiments ou risques locatifs	Sans limitation de somme
	Contenu en général	Couts réels*
	Dommages électriques	100 000 €
	Recours des voisins et des tiers	Montant prévu dans le tableau des garanties Dispositions générales Allianz Profil Pro p65
Tempêtes, ouragans, cyclones, neige sur les toitures	Bâtiments ou risques locatifs	Sans limitation de somme
	Contenu	Couts réels*
Dégâts des eaux	Bâtiments ou risques locatifs	Sans limitation de somme
	Contenu	500 000 €
	Refoulement d'égout et/ou Recherches de fuites	25 000 €
Vol	Contenu	250 000 €
	limite pour les vols sans effraction	3 000 €
	Contenu dans des dépendances non communicantes	15 000 €
	Objets extérieur	15 000 €
	En coffre	30 000 €
	En tiroirs-caisses	16 000 €
	Sur la personne	30 000 €
Tous risques matériels	Tous risques sur matériels de toute nature y compris informatique et bureautique	30 000 €
	Limite à l'extérieur et en cours de transport	5 000 €
Marchandises en chambres froides	Tous dommages y compris frais de sauvetage	30 000 €
Bris de glace	Glaces et enseignes	Valeur de remplacement
Destructions volontaires <i>(grèves, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme, de vandalisme ou de sabotage)</i>	Bâtiments ou risques locatifs et contenu	Dans la limite de la garantie incendie
Pertes d'exploitation	Montant réel de la perte de marge brute et des frais supplémentaires d'exploitation	
Valeur Vénale	Valeur réelle à dire d'expert	
Responsabilité civile	Selon les montants indiqués aux dispositions générales	
Défense et recours assistance juridique	15 000 € par année et 7 500 € par litige	
Catastrophes naturelles	Dans la limite de la garantie incendie et risques annexes	

Tous risque sauf	30 000 €	
Pertes Financières	Coût réel, maximum à 25% de la valeur du contenu assurée en Incendie	
Frais de déplacement et de remplacement	Montant des frais exposés	
Honoraires d'architectes, bureau d'études, géomètre, contrôle technique, ingénierie	Coût réel	
Privation de jouissance	1 année de loyer	
Pertes de loyers	1 année de loyer	
Frais de démolition et déblais	Montant des frais exposés	
Frais d'échafaudages et/ou étaielement	Montant des frais exposés	
Frais de sauvetage (marchandises en frigorifique)	Dans la limite de la garantie incendie et risques annexes	
Dommages aux plantations, voiries et réseaux divers	30 000 €	
Prime dommages ouvrage	Coût réel	
Frais de mise en conformité	Coût réel	
Objets extérieurs	50 000 € sauf pour les tentes et structures légères temporaires, garantie limitée à 10 000 €	
Valeur à neuf sur bâtiment, agencements, mobilier et matériel	Garanti	
Tous Risques sur matériels en tous lieux, de toute nature, Bris de machines.	Y compris informatique, audiovisuel et bureautique	30 000 €
	Limité à l'extérieur et en cours de transport	10 000 €
Tous risques sauf	70 000 € par sinistre avec un maximum de 150 000 € par année d'assurance	
Frais de gardiennage et de clôture provisoire suite à tout événement mettant en danger la protection du restaurant	15 000 €	
Reconstitution des archives, fichiers, et tous documents comptables et autres y compris informatique	30 000 €	
Pertes indirectes	10% de l'indemnité due à l'assuré	